

Réf: Dossier N° : 57523

**AVIS DE CONSTITUTION**

**BUREAU DE REPRESENTATION « NEW AFRICAIN CAPITAL  
PARTNERS LIMITED »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY MERMOZ, LOT 81**

Aux termes du dépôt de pièces, en date du 05 Nov. 2018, reçu par Me EDITH-SYLVIANE COULIBALY, le procès-verbal du Conseil d'Administration, de la société dénommée NEW AFRICAIN CAPITAL PARTNERS LIMITED, a adopté les résolutions suivantes:

**1- Création d'un bureau de représentation en Côte d'Ivoire au nom de « NEW AFRICAIN CAPITAL PARTNERS LIMITED ».**

**Objet: Exercer ou d'entreprendre d'une manière générale toute entreprise ou activité ou d'accomplir tout acte non interdit par les lois en vigueur à Maurice, et particulièrement dans un premier temps, l'activité de Holding. La Compagnie aura les pouvoirs prévus par la loi qui sont nécessaires ou utiles à l'exécution, la promotion ou la réalisation de l'objet social de la Compagnie.**

**Adresse: ABIDJAN - COCODY MERMOZ, LOT 81. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°27831.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31062 du 29/11/2018**

